

Balisage

Sentier à suivre : N°4 Bleu

ORIGINE DU NOM DE LA COMMUNE

Pour l'anecdote, la Révolution Française soucieuse de Sainte Cécile, le 9 novembre 1789, par le Petit Lay. La



Bonne

direction



Tournerà

droite



Tournerà

gauche



Mauvaise direction

supprimer tous les noms à connotation religieuse, remplaça commune retrouvera son nom en 1804.

Construite entre 1899 et 1903 par François Bougoüin, l'église est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 2007. Elle est remarquable par son style néogothique et par la beauté de ses vitraux.



Charte du randonneur responsable

Rester sur les chemins

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

Respecter les chemins privés

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter vos détritus et ne faites pas de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

© Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay 02 51 94 40 23

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr www.cc-paysdechantonnay.fr







L'ÉGLISE DE STE CÉCILE



Chantonnay. Ensemble, ils

forment le fleuve du Lay,

qui va se jeter dans la baie

de l'Aiguillon.



LA RIVIÈRE DU PETIT LAY

La rivière du Petit Lay prend prend sa source sur la commune de Sevremont. Elle traverse 13 communes du département de la Vendée dont 7 de la Communauté de Communes de Chantonnay: Rochetrejoux, St Germain de Prinçay, St Vincent Sterlanges, Ste Cécile, St Hilaire le Vouhis, Chantonnay et Bournezeau. Le Petit Lay se joint au Grand Lay sur











DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE - STE CÉCILE GPS :46.74418 / -1.11381

Sortir du parking et longer l'église par la gauche. Traverser la route et continuer tout droit **rue du Stade.** Au bout de cette rue, tourner à droite au niveau du **terrain de tennis** et rejoindre **la rivière du Petit Lay.** Suivre le chemin en longeant cette rivière par la gauche puis suivre le chemin à gauche pour rejoindre la route.

Arrivé rue de l'Aublonnière, prendre à droite sur cette rue puis au calvaire la bifurquer vers la gauche. À la prochaine intersection prendre à gauche pour rejoindre la **D47**. Continuer tout droit sur cette route pendant 200 m puis emprunter le chemin à gauche pendant 700 m pour rejoindre la départementale. Traverser la **D48** et poursuivre sur le chemine en face durant 750 m.

Au bout du chemin, emprunter la route à gauche et encore à gauche après le village du Moulin de la Rue. Poursuivre dans cette direction pendant 800 m puis emprunter le chemin à droite. Faire 200 m puis tourner à gauche. Suivre le chemin encore 600 m pour rejoindre la rue St Vincent. Prendre à gauche et continuer tout droit en direction de l'église et retrouver le point de départ.

